Mme/M. Nom Prénom
Adresse perso
Matricule
Lieu d'affectation

REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES
Monsieur le Président
Hôtel de Région
101 cours Charlemagne
CS 20033
69269 LYON CEDEX 02

Objet : LRAR N°
Recours gracieux relatif à l'absence d'attribution et de notification du Complément indemnitaire annuel (CIA)

Monsieur le Président,

J'ai constaté que le Complément indemnitaire annuel (CIA) prévu dans le cadre du RIFSEEP a été versé au mois d'octobre à plusieurs agents de la Région y compris dans mon service au titre de l'exercice concerné (2025).
Pour ma part, aucun versement correspondant n'apparaît sur ma rémunération.
Par ailleurs, aucune décision individuelle ni aucun arrêté relatif à l'attribution du CIA ne m'ont été notifiés.
Pourtant, le règlement du RIFSEEP adopté par la Région prévoit expressément que le CIA fait l'objet d'un arrêté individuel notifié à l'agent.
Dans ces conditions, je forme un recours gracieux contre la décision me privant du bénéfice du CIA et vous demande de procéder au réexamen de ma situation ainsi qu'à la régularisation de mes droits.
En effet, aucune décision ne m'ayant été régulièrement notifiée, je n'ai été mis en mesure ni de connaître la portée exacte de la mesure prise à mon égard, ni d'exercer utilement les voies de recours qui m'étaient ouvertes.
Je vous demande en conséquence de bien vouloir me faire bénéficier du Complément indemnitaire annuel auquel je peux prétendre au titre de l'exercice concerné et de procéder à la régularisation de ma situation administrative et financière.
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

A (ville) **le (date)** **Signature :**